

MAIRIE D'ORTHEZ

Publié le 04/01/2023

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Présents : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, M. ARENAS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes PICHAUREAU (pouvoir à M. DESPLAT), FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BEUSTE (pouvoir à Mme MARQUEHOSSE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), MM. RAMALHO (pouvoir à M. WILS), MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DARSAUT

22 – 129 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à quelques réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune au niveau de la section de fonctionnement et d'investissement sans incidence sur l'équilibre global.

Pour la section de fonctionnement en dépense, un ensemble de réajustements de + 288 500 € concernant :

- le chapitre 011 des charges générales + 60 800 €
- le chapitre 012 des frais de personnel + 25 000 €
- le chapitre 65 des charges de gestion courantes + 55 000 €
- le chapitre 68 provisions de créances + 14 500 €
- le chapitre 014 atténuations de produits - FPIC - 36 800 €
- le virement à la section d'investissement + 170 000 €

Pour la section de fonctionnement en recette, un ensemble de réajustements de + 288 500 € concernant :

- le chapitre 70 produit des services + 10 000 €
- le chapitre 73 impôts et taxes + 14 500 €
- le chapitre 013 atténuations de charges + 15 000 €
- le chapitre 77 produits exceptionnels + 249 000 €

Pour la section d'investissement en dépense, un ensemble de réajustements de - 40 000 € concernant :

- le chapitre 26 participations + 500 €
- opération 26 bâtiments communaux - 40 500 €

Pour la section d'investissement en recette, un ensemble de réajustements de - 40 000 € concernant :

- le chapitre 024 produit des cessions - 210 000 €
- le virement de la section de fonctionnement + 170 000 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

7 abstention (M. CONEJERO,
ID : 064-216404301-20221213-22DEL129-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour
MELIANDE, DELTEIL, MMES MUSEL, DOMBLIDES, MARQUEHOSS,
modificative N°3 du budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 13 décembre 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le